

Prix Jacques Delors du meilleur mémoire

Règlement de l'édition 2016

Décerné par le Collège d'Europe et l'Institut Jacques Delors, le prix Jacques Delors du meilleur mémoire a un triple objectif :

- **Promouvoir l'histoire de la construction européenne** auprès de futurs dirigeants européens en valorisant des travaux d'analyse pertinents qui contribuent à diffuser les valeurs européennes de Jacques Delors ;
- **Eclairer l'actualité européenne** par des sources historiques directes pour mieux percevoir et apporter des éléments de réponses aux défis actuels ;
- Favoriser la **consultation du fonds d'archives de Jacques Delors**, Président de la Commission européenne (1984-1994);

Ce prix s'adresse à tous les étudiants du Master du Collège d'Europe qui acceptent le présent règlement, sous réserve que le mémoire présenté porte sur des domaines en rapports avec la construction européenne et soit étayé en partie, par des documents d'archives du fonds Jacques Delors - Présidence de la Commission Européenne (1984-1994).

Règlement du prix Jacques Delors du meilleur mémoire

1. Objectif du prix

Le prix Jacques Delors du meilleur mémoire, décerné aux étudiants du Collège d'Europe par **l'Institut Jacques Delors**, *think tank européen fondé par Jacques Delors ayant pour objectif de produire des analyses et des propositions destinées aux décideurs européens et à un public plus large, ainsi que de contribuer aux débats relatifs à l'Union européenne*, a un triple objectif :

- **Promouvoir l'histoire de la Construction Européenne** auprès de futurs dirigeants européens en valorisant des travaux d'analyse pertinents qui contribuent à diffuser les valeurs européennes de Jacques Delors ;
- **Eclairer l'actualité européenne** par des sources historiques directes pour mieux percevoir et apporter des éléments de réponses aux défis actuels ;
- Favoriser la **consultation du fonds d'archives de Jacques Delors**, Président de la Commission européenne (1984-1994);

2. Condition d'éligibilité

Les candidats sont obligatoirement des étudiants issus de formations dispensées par le Collège d'Europe de Bruges ou Natolin.

- Le sujet du mémoire devra porter sur les **enjeux de la construction européenne**.
- Le travail devra obligatoirement comporter **des éléments de référence et/ou d'analyse aux documents présents dans le fonds d'archives de Jacques Delors**, Président de la Commission européenne (1984-1994). Lesdites archives étant consultables au Collège d'Europe à Bruges et à Natolin.
- Le mémoire proposé devra obligatoirement être un **travail personnel, rédigé durant l'année universitaire 2015-2016** - les mémoires rédigés durant les années universitaires antérieures ne pourront concourir.
- Le mémoire proposé devra avoir reçu la **note minimale de 15/20** pour pouvoir être éligible à l'obtention du Prix Jacques Delors du meilleur mémoire.
- Le mémoire proposé pourra être rédigé en français ou en anglais.

3. Processus de sélection et planning

Pour candidater, les étudiants doivent adresser leur mémoire accompagné d'une synthèse (français ou anglais au choix) de 4 pages maximum :

- Remise des mémoires et de la synthèse au plus tard le **15 mai 2016**.
- En **version électronique** à l'adresse suivante : prize@delorsinstitute.eu avec, en objet la mention « Prix Jacques Delors », suivi de vos noms et prénoms.

Toute candidature reçue postérieurement à la date de clôture ne sera pas prise en compte lors de la sélection par le jury.

4. Remise du prix Jacques Delors du meilleur mémoire

Le gagnant du prix Jacques Delors du meilleur mémoire se verra décerner lors de la cérémonie de clôture de l'année académique du Collège d'Europe :

- **Une rétribution** d'un montant de 1 000 euros ;
- **La valorisation de son mémoire : mention, article en ligne** sur le site internet de l'Institut Jacques Delors et **une publication** sous forme de **policy paper** diffusée par le réseau de l'Institut Jacques Delors.
- **Un stage de fin d'étude** - opportunité qui offre la possibilité de participer aux actions de l'Institut Jacques Delors pour une durée de 6 mois - possibilité pour l'étudiant de choisir entre le bureau de **Berlin** ou de **Paris**.

Le jury se réserve la possibilité de ne pas remettre de prix si aucun des mémoires reçus ne semble le mériter.

5. Jury et clause de confidentialité

Le jury du prix Jacques Delors du meilleur mémoire, présidé par Yves Bertoncini, directeur de l'Institut Jacques Delors, est composé à la fois de chercheurs sur les questions européennes, de spécialistes de l'histoire de la construction européenne et de représentants de l'Institut Jacques Delors. Il sélectionne les travaux pour leur caractère innovant, mais aussi leur valeur de synthèse et d'analyse des questions d'actualités européennes mises en lumière par un éclairage historique : les archives.

Le jury se réunira autant de fois qu'il le jugera nécessaire et dans des conditions qu'il lui appartiendra de préciser. Ses délibérations se tiendront à huis-clos et aucun compte rendu ne sera rendu disponible. Ses décisions n'auront pas à être motivées et seront sans appel. Au terme de cette étape de concertation, un mémoire se verra décerner le Prix Jacques Delors du meilleur mémoire.

Les membres du jury s'engagent en signant une clause de confidentialité, à ne rien divulguer :

- Du contenu des travaux de chacun des mémoires reçus, sauf en cas de consentement écrit de l'étudiant auteur du mémoire ;
- Des échanges engendrés par le processus de sélections.

6. Autorisation de publication du mémoire gagnant

L'auteur du mémoire gagnant autorise, à l'exception des parties réellement confidentielles, l'Institut Jacques Delors, à reprendre à titre gracieux, tout ou une partie dudit travail dans leurs publications et/ou leurs communications, avec pour seule obligation d'indiquer la source - nom de l'auteur et de son institution académique.

7. Communication des résultats

En participant à ce prix, les candidats s'engagent à ce que soient communiqués en cas de victoire : Leur nom et prénom ; Leur sujet de mémoire ; Les photos ou vidéos prises lors de la soutenance et/ou lors de la remise du prix ou toute autre image en rapport avec leurs travaux.